

CARRIERES LUGAN

RENOUVELLEMENT D'AUTORISATION D'EXPLOITER DE LA CARRIERE DU BOIS DE LA GROTTTE

Commune de Verfeuil (30)

*Dossier de demande d'autorisation unique au titre des articles L.181-1 et R.181-12 et suivants du
Code de l'Environnement*

Demande d'autorisation

Pièce 9 : Justification de la maitrise foncière

Dossier établi en collaboration avec :



Votre réflexe environnement

Parc Club du Millénaire – Bâtiment 25

1025 Avenue Henri Becquerel

34000 MONTPELLIER

tel : 04.67.64.74.74

E-Mail : contact@arca2e.fr

Site : <https://arca2e.fr/>

Rédacteur	Do Ficenimi Clovis TUINA Chargé d'études en environnement
Vérificateur	Nathalie LIETAR Directrice Générale

ANNEXE 1 - ASSISE FONCIERE DU PROJET

Commune	Lieu-dit	Section cadastrale	N° de parcelle	Superficie totale parcellaire	Superficie incluse dans le périmètre de demande d'autorisation	Superficie incluse dans le périmètre d'extraction hors bande des 10 m	Origine de la maîtrise foncière (propriétaire)
Verfeuil	Bois de la Grotte	D	0001	24ha11	2,71 ha	0,58 ha	Mr Serge LUGAN

ANNEXE 2 - RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

INFORMATIONS SUR UN BIEN

Document téléchargé le 25/01/2024 à 08h53 depuis impots.gouv.fr

IDENTITÉ DU TITULAIRE DE DROIT SUR LE BIEN

Numéro fiscal	0650280966
Prénom et Nom	SERGE GABRIEL CHARLES LUGAN
Nature du droit	Propriétaire
Indivision	

DESCRIPTIF DU BIEN

Numéro fiscal du local	303430406819
Nature de local	Etablissement industriel
Particularité de la construction	
N° et rue	5351 BOIS DE LA GROTTTE ET VALSA
Département	GARD
Ville	VERFEUIL
Numéro de lot	
Bâtiment <small>Ref. Propre à l'administration</small>	01
Entrée (ou escalier) <small>Ref. Propre à l'administration</small>	01
Niveau	rez-de-chaussée
Porte <small>Ref. Propre à l'administration</small>	01001
Références cadastrales	000 D 0001
Catégorie	

ANNEXE 3 - JUSTIFICATIF DE MAITRISE FONCIERE

Je soussigné LUGAN SERGE né le 21 01 1952 propriétaire de la parcelle
5351 BOIS DE LA GROTTTE ET VALSA à VERFEUIL GARD
Ref cadastrales 000 D 0001

Atteste par la présente mettre à la disposition de la SAS CARRIERES LUGAN 235 rue des carrières
30126 TAVEL le terrain ci-dessus référencé pour une durée de 30 ans en vue de l'exploitation d'une
Carrière .

FAIT A TAVEL

Le 25 01 2024



ANNEXE 4 - EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

